



Conversion de la qualification remorqueur (avion – TMG)



Vous êtes pilotes professionnel (CPL/ATPL)

Votre conversion va se faire avec la déclaration sur l'honneur suivante :

Je soussigné(e)

<input type="checkbox"/> M	Nom de famille :	
<input type="checkbox"/> Mme	Prénom(s) :	
Type et N° de la licence		

Je certifie sur l'honneur avoir effectué des remorquages de planeur avant le 8 avril 2018.

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus, en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

“Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende”.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : _____ Le : _____

Prénom : _____

NOM : _____

--

Signature

Vous êtes instructeur (FIA) et qualifié remorqueur de planeurs

Vous êtes réputé répondre aux exigences pour devenir instructeur apte à la formation au remorquage de planeurs

Je souhaite que cette aptitude soit reportée sur ma licence

Merci de me retourner la nouvelle qualification à l'adresse suivante :
